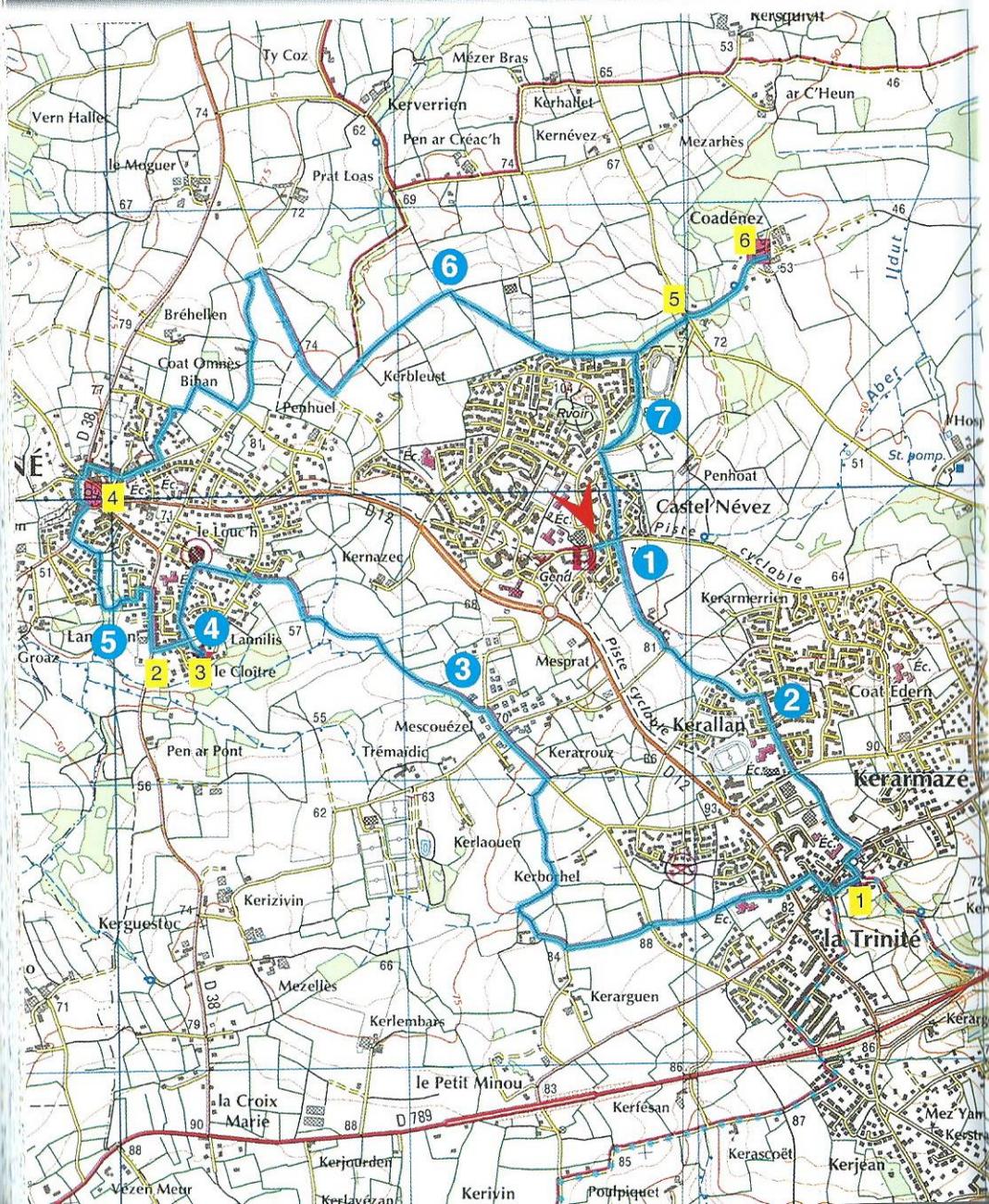


Commune : Plouzané.
Départ : mairie de Plouzané
(Castel-Névez).

Longueur : 12 km - Durée pédestre : 3 h
Variantes : A : 7,5 km (1 h 50) ; B : 5,5 km (1 h 20)
Possibilité de combiner avec le circuit 1
A voir : fontaine St-Sané, église paroissiale, croix et manoir de Coadénez.



Castel-Névez : entre les deux agglomérations de la Trinité et Plouzané ont été construits la mairie et regroupés les principaux équipements nécessaires à la vie de la commune.

- 1 Monter la rue du 8 Mai 1945. Traverser la rue Jacques Prévert et prendre en face la rue de Bretagne. Tourner dans le premier chemin à droite et le suivre jusqu'à la première rue.
- 2 Tourner à droite et poursuivre par la rue de Kérallan jusqu'à la chapelle et la fontaine de la Trinité (voir circuit n° 1). Par la ruelle et la route de Kerhoulo retraverser la route du Conquet et suivre l'allée du Petit Manoir et le chemin des Ecoliers. Poursuivre dans la campagne par un chemin jusqu'à la rue de Mescouézel.

- 3 Prendre la direction de la déchetterie et continuer par un chemin pour déboucher face à l'allée de l'Isole. Suivre le chemin à gauche de cette allée et tourner à gauche, avant le tennis couvert.



Manoir de Coadénez

- 4 Traverser la rue et prendre la direction de la fontaine Saint-Sané, située à l'emplacement de l'ermitage du fondateur de la paroisse. A gauche, le manoir du Cloître.

Le manoir du Cloître est une des plus anciennes demeures de la commune. Une pierre à inscription encastrée dans l'angle sud-ouest de la façade principale indique qu'elle fut posée là en 1631.

Après la visite de la fontaine, revenir sur ses pas et prendre à gauche la rue du Cloître. Tourner à droite dans la route du Minou puis à gauche dans l'allée de Prat-Hir.

- 5 Prendre, dans l'angle de la place, un passage qui conduit à la coulée verte du parc Paul Larreur. Le traverser dans sa longueur et, à la sortie, se diriger vers l'église.

Continuer par la route de St-Renan, les rues Régiment Normandie-Niémén, St-Sané, du Léon, un chemin à droite et par une route à gauche se terminant en sentier. Tourner à droite dans une route empierrée et ensuite dans le premier chemin à gauche.

- 6 Prendre à droite au deuxième croisement, le chemin qui longe le stade Lumina Sport et arrive à l'arrière du vélodrome. Effectuer un aller-retour (1 km) jusqu'au manoir de Coadénez.

- 7 Longer le vélodrome à droite et continuer dans un taillis. Traverser la rue Anquetil et prendre, en face, le chemin qui débouche route de Bretagne. Tourner à droite pour revenir à la mairie.